

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00108

Numéro SIREN : 338 143 670

Nom ou dénomination : MILER PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002089

Miler Participations

SAS au capital de 141.312 €uros
Siège social : Zone Commerciale de Salvanges
Savonnières devant Bar (Meuse)
338.143.670.RCS Bar-le-Duc

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

**Pour copie certifiée conforme
Le Président**



Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MILER PARTICIPATIONS</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise : <u>ZONE COMMERCIALE DE SALVANGES 55014 BAR LE DUC</u>		Durée de l'exercice précédent * (1 2)			
Numéro SIRET * <u>3 3 8 1 4 3 6 7 0 0 0 0 2 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le <u>3 1 0 3 2 0 2 3 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	3 861 451	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ		3 861 451
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	12 255	
Autres créances (3)		BZ	CA	870 499	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	CE	200 000	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	2 136 066	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 838	
	TOTAL (III)		CJ		12 255
	3 226 060		CK		3 213 804
	STOCKS *	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
			1A	12 255	7 075 255
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an de des immobilisations financières actives :	CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Bilan Exercice clos le 31/03/2023 - Etat préliminaire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MILER PARTICIPATIONS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :141.312...)	DA 141 312
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB 47 543
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 14 131
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG 3 764 394
	Report à nouveau	DH 500 000
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 1 075 582
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 5 542 962
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 1 026 636
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 53 184
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 26 220
	Dettes fiscales et sociales	DY 257 409
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes	EA 168 845	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)	EC 1 532 293	
Ecarts de conversion passif * (V)		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 7 075 255
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1E
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG 876 320	
		EH 296

BAGP Exercices closés à partir de 2023 : État consolidé

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS MILER PARTICIPATIONS				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF		
			} services *	FG	FH	FI	978 396
				FJ	FK	FL	978 396
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	33 553		
	Autres produits (1) (11)			FQ	2		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 011 951		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	94 995		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	41 156		
	Salaires et traitements *			FY	587 095		
	Charges sociales (10)			FZ	190 385		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *		GA		
			} - dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	9 273		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	922 905		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	89 046
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 031 517		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	1 031 517		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	8 603		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	8 603		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 022 914
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 111 960

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2023 : Chef préparateur.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MILER PARTICIPATIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	110	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	110	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	110	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	36 488	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 043 578	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	967 996	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 075 582	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	18 705
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	33 096
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
		obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RENTRES CREANCES AMORTIES					110
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

BAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préliminaire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

La société MILER PARTICIPATIONS est une société holding.

Le total du bilan de l'exercice clos au 31/03/2023 avant affectation du résultat est de 7 075 255,38 € et le résultat net est un bénéfice de 1 075 582,44 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président.

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
- les articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce
- les règlements CRC 2004-06 et 2002-10

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.2 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et charges non facturés au 31 mars mais se rapportant à des prestations de l'exercice font l'objet d'une comptabilisation en factures à établir ou en factures à recevoir.

FAITS CARACTERISTIQUES

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Il n'y a eu aucun évènement significatif sur l'exercice.

3 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a aucun évènement significatif post clôture.

NOTES SUR LE BILAN - ACTIF

4 – ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	3 861 451		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	3 861 451		
TOTAL GENERAL	3 861 451		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			3 861 451	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			3 861 451	
TOTAL GENERAL			3 861 451	

5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	14 657	14 657	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	91 571	91 571	
- T.V.A	30 682	30 682	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	743 705	743 705	
Débiteurs divers	4 541	4 541	
Charges constatées d'avance	4 838	4 838	
TOTAL GENERAL	889 994	889 994	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

6 – PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	23 246
Disponibilités	
TOTAL	23 246

7 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges
Charges d'exploitation	4 838
Charges financiers	
Charges exceptionnels	
TOTAL	4 838

NOTES SUR LE BILAN - PASSIF

8 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 832	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 832	16

Commentaires : il n'y a qu'une seule catégorie de titres composant le capital social

9 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	141 312			141 312
Primes liées au capital	47 542			47 542
Réserve spéciale de réévaluation	14 131			14 131
Réserve légale				
Réserve plus-value				
Réserves diverses	2 778 631	985 762		3 764 394
Report à nouveau	500 000			500 000
Distribution de dividendes		211 968	211 968	
Subventions d'investissements				
Provision pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Résultat de l'exercice	1 197 730	1 075 582	1 197 730	1 075 582
TOTAL	4 679 348	2 273 312	1 409 698	5 542 962

10 – ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	12 713		458	12 255
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	12 713		458	12 255
TOTAL GENERAL	12 713		458	12 255
Dont dotations et reprises				
- d'exploitations			458	
- financières				
- exceptionnelles				

11 – ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	296	296		
- plus d'un an	1 026 340	370 366	655 974	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 220	26 220		
Personnel et comptes rattachés	186 778	186 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 479	61 479		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 152	9 152		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	53 184	53 184		
Autres dettes	168 845	168 845		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 532 293	876 320	655 974	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	367 660			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

12 – CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	452
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 220
Dettes fiscales et sociales	226 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 156 845 €)	168 845
TOTAL	422 200

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**13 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES NET**

Répartition par secteur d’activité	Montant
Prestations de services	978 396
TOTAL	978 396

Répartition par marché géographique	Montant
France	978 396
TOTAL	978 396

14 – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires figurant au compte de résultat	Montant HT
Honoraires de certification des comptes	4 200
Honoraires des autres services	
TOTAL	4 200

15 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n’est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

16 – INCIDENCES DES EVALUATIONS DEROGATOIRES

	Montant
Résultat de l’exercice	1 075 582
Impôt sur les bénéfices	- 36 488
Résultat avant impôts	1 112 070
Variation des provisions réglementées :	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 112 070

17 – VENTILATION DE L’IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 111 960	36 461
Résultat exceptionnel (participation et intéressement)	110	28
Résultat comptable	1 112 070	36 488

18 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant	Impôt
Provisions réglementées		
Autres : étalement PV lease-back		
TOTAL	0	0
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		
Provisions non déductibles l'année de la dotation		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
TOTAL	0	0
Estimation du montant de la dette future d'impôt		

Le taux d'impôt sur les Sociétés retenu correspond à 25%.

19 – OPTION POUR L'INTEGRATION FISCALE

Option pour l'intégration fiscale entre la SAS MILER PARTICIPATIONS et ses filiales, les SAS ETS MILER et CORNILLON. L'option retenue est la comptabilisation de l'impôt dû comme si les sociétés filles étaient imposées séparément.

AUTRES INFORMATIONS

20 – ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITES

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite, s'élèverait à 38 428 €.

Le pourcentage de probabilité de présence tient compte d'une rotation moyenne du personnel. L'âge de départ en retraite est retenu à 65 ans.

Le montant des droits est majoré de cotisations sociales estimées à 40 %.

Le taux de progression des salaires est de 2 % constant.

Le taux d'actualisation est de 3,62 %.

Les calculs ont été faits dans le respect des indemnités prévues par la convention collective dite « Commerce de gros ».

Table de mortalité utilisée est la INSEE 2018-2020.

21 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions sur marchés	
Crédit-bail immobilier	
Crédit-bail mobilier	
Engagements en matière de pensions	38 428
Autres engagements donnés:	2 000 000
TOTAL	2 038 428
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	

Nantissement du compte titres financiers non cotés de 900 actions de la société 2ED à hauteur de 2 000 000 € au profit de :

- Emprunt CIC à hauteur de 1 300 000 €
- Emprunt BPALC à hauteur de 700 000 €

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	0
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

22 – EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés / Ouvriers	1
TOTAL	4

23 – IDENTITE DE LA SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS MILER PARTICIPATIONS
ZAC de Salvanges
55 014 BAR LE DUC

24 – TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS ETS MILER	3 510 000	14 647 581	100	933 751	933 751			48 931 768	1 811 356	1 000 000
SAS 2ED	100 000	2 747 189	90	2 837 700	2 837 700			17 115 238	477 361	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI DU MOULIN	230 124	74	33	90 000	90 000			46 707	42 198	12 812
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Les informations relatives aux filiales datent du 31 mars 2023 (sauf SCI du MOULIN : 31/12/2022).

SA FIDUREX

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de l'Est

29, Boulevard de la Rochelle
55000 BAR.LE.DUC

SECEF

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de l'Est

3, Rue de Turique
54000 NANCY

S. A. S. MILER PARTICIPATIONS

Capital : 141 312 €

ZAC DE SALVANGES

SAVONNIERES DEVANT BAR 55000

RCS BAR LE DUC B 338 143 670

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2023

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

FIDUREX

Membre de la Compagnie Régionale de l'EST
29 boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

Société de Commissariat aux Comptes

SECEF

Membre de la Compagnie Régionale de l'EST
3 Rue de Turique
54000 NANCY

Société de Commissariat aux Comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023****MILER PARTICIPATIONS**

Société par actions simplifiées au capital de 141 312€

Siège social : ZAC de Salvanges

55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

RCS Bar-le-Duc B 338 143 670

A l'assemblée générale de la société MILER PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILER PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire, selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarque particulière de notre part, tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

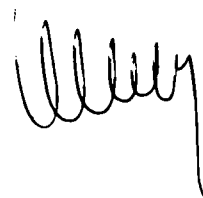
Fait à Bar le Duc et Nancy, le 12 Septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes,

FIDUREX
François PETITJEAN



SECEF
Alain MIGOT



MILER PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiées au capital de 141.312€

Siège social : ZAC de Salvanges

55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

RCS Bar-le-Duc B 338 143 670

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bar le Duc et Nancy, le 12 Septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes,

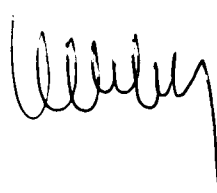
FIDUREX

François PETITJEAN



SECEF

Alain MIGOT



Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Participations	3 861 451		3 861 451	54,58	3 861 451	56,37
TOTAL (I)	3 861 451		3 861 451	54,58	3 861 451	56,37
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	14 657	12 255	2 401	0,03	516 120	7,53
Autres créances						
. Etat, impôts sur les bénéfices	91 571		91 571	1,29		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 682		30 682	0,43	4 023	0,06
. Autres	748 246		748 246	10,58	1 066 578	15,57
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	2,83	200 000	2,92
Disponibilités	2 136 066		2 136 066	30,19	1 197 870	17,49
Charges constatées d'avance	4 838		4 838	0,07	4 175	0,06
TOTAL (II)	3 226 060	12 255	3 213 804	46,42	2 988 765	43,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 087 511	12 255	7 075 255	100,00	6 850 217	100,00

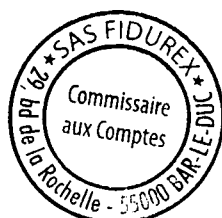


PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	141 312	2,00	141 312	2,06
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	47 543	0,67	47 543	0,69
Réserve légale	14 131	0,20	14 131	0,21
Autres réserves	3 764 394	53,21	2 778 631	40,56
Report à nouveau	500 000	7,07	500 000	7,30
Résultat de l'exercice	1 075 582	15,20	1 197 730	17,48
TOTAL(I)	5 542 962	78,34	4 679 348	68,31
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	1 026 340	14,51	1 394 056	20,35
. Découverts, concours bancaires	296	0,00	357	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	53 184	0,75		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 220	0,37	20 244	0,30
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	186 778	2,64	175 368	2,56
. Organismes sociaux	61 479	0,87	57 719	0,84
. Etat, impôts sur les bénéfices			415 580	6,07
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			85 605	1,25
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 152	0,13	6 940	0,10
Autres dettes	168 845	2,39	15 000	0,22
TOTAL(IV)	1 532 293	21,66	2 170 869	31,69
TOTAL PASSIF (I à V)	7 075 255	100,00	6 850 217	100,00



Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/04/2022 au 31/03/2023 (12 mois)	du 01/04/2021 au 31/03/2022 (12 mois)	du 01/04/2020 au 31/03/2021 (12 mois)	1 - 2 en % col.2	2 - 3 en % col.3
Ventes de marchandises					
Ventes de marchandises					
Production vendue					
Prestations de services	978 396	1 344 524	818 775	100,00	-27,22
Produits des activités annexes					
Production stockée					
Production immobilisée					
Production	978 396	1 344 524	818 775	100,00	-27,22
Production de l'exercice	978 396	1 344 524	818 775	100,00	-27,22
Achats de marchandises					
Variation de stock de marchandises					
Consommation de marchandises					
Achats de Matières premières & autres approvisionnements					
Variation de stock de matières premières					
Consommation de matières premières					
Sous traitance directe					
Marge brute	978 396	1 344 524	818 775	100,00	-27,22
Matières consommables	8 555	6 716	4 134	0,50	27,38
Services extérieurs	40 420	35 359	27 231	3,33	14,31
Autres Services extérieurs	26 102	25 650	125 335	15,31	1,78
Total	75 077	67 726	156 700	19,14	10,85
Valeur ajoutée produite	903 319	1 276 798	662 075	80,86	-29,24
Subventions d'exploitation		3 333	4 667	0,57	100
Impôts, taxes et versements assimilés	41 156	12 700	14 259	1,74	224,06
Salaires et traitements	573 917	776 900	511 727	62,50	-26,12
Charges sociales	190 385	236 302	182 953	22,34	-19,42
Excédent brut d'exploitation	97 861	254 230	-42 197	-5,14	-61,50
Reprises / charges - transfert	458	610	908	0,11	-24,91
Autres produits	2	526	4	0,00	-99,61
Amortissements et provisions					
Autres charges	9 273	12 006	19 040	2,33	-22,75
Total	-8 814	-10 870	-18 128	-2,20	-18,90
Résultat d'exploitation	89 046	243 360	-60 325	-7,38	-63,40
Opérations en commun					
Produits financiers	1 031 517	1 044 744	510 210	82,31	-1,28
Charges financières	8 603	11 137	12 055	1,47	-22,74
Résultat financier	1 022 914	1 033 608	498 155	80,84	-1,02
Résultat courant avant impôts	1 111 960	1 276 967	437 829	53,47	-12,91
Produits exceptionnels	110	304 890	116 683	14,25	-99,95
Charges exceptionnelles		304 760	116 716	14,25	100
Résultat exceptionnel	110	130	-33	0,00	-15,37
Participation des salariés					
Impôt sur les bénéfices	36 488	79 367	-5 011	-0,80	-54,02
Résultat de l'exercice	1 075 582	1 197 730	442 807	54,08	-10,19



Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

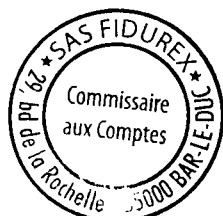
La société MILER PARTICIPATIONS est une société holding.

Le total du bilan de l'exercice clos au 31/03/2023 avant affectation du résultat est de 7 075 255,38 € et le résultat net est un bénéfice de 1 075 582,44 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président.



1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
- les articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce
- les règlements CRC 2004-06 et 2002-10

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.2 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et charges non facturés au 31 mars mais se rapportant à des prestations de l'exercice font l'objet d'une comptabilisation en factures à établir ou en factures à recevoir.



FAITS CARACTERISTIQUES

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Il n'y a eu aucun évènement significatif sur l'exercice.

3 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a aucun évènement significatif post clôture.

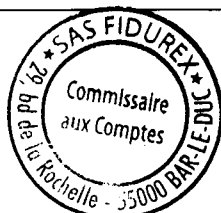


NOTES SUR LE BILAN - ACTIF

4 – ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	3 861 451		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	3 861 451		
TOTAL GENERAL	3 861 451		

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			3 861 451	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			3 861 451	
TOTAL GENERAL			3 861 451	



5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	14 657	14 657	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	91 571	91 571	
- T.V.A	30 682	30 682	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	743 705	743 705	
Débiteurs divers	4 541	4 541	
Charges constatées d'avance	4 838	4 838	
TOTAL GENERAL	889 994	889 994	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

6 – PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	23 246
Disponibilités	
TOTAL	23 246

7 – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges
Charges d'exploitation	4 838
Charges financiers	
Charges exceptionnels	
TOTAL	4 838



NOTES SUR LE BILAN - PASSIF

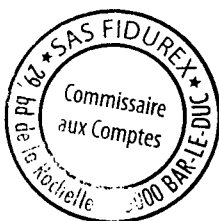
8 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 832	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 832	16

Commentaires : il n'y a qu'une seule catégorie de titres composant le capital social

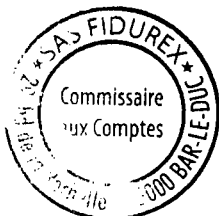
9 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	141 312			141 312
Primes liées au capital	47 542			47 542
Réserve spéciale de réévaluation	14 131			14 131
Réserve légale				
Réserve plus-value				
Réserves diverses	2 778 631	985 762		3 764 394
Report à nouveau	500 000			500 000
Distribution de dividendes		211 968	211 968	
Subventions d'investissements				
Provision pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Résultat de l'exercice	1 197 730	1 075 582	1 197 730	1 075 582
TOTAL	4 679 348	2 273 312	1 409 698	5 542 962



10 – ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	12 713		458	12 255
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	12 713		458	12 255
TOTAL GENERAL	12 713		458	12 255
Dont dotations et reprises				
- d'exploitations			458	
- financières				
- exceptionnelles				

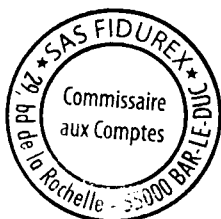


11 – ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	296	296		
- plus d'un an	1 026 340	370 366	655 974	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 220	26 220		
Personnel et comptes rattachés	186 778	186 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 479	61 479		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 152	9 152		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	53 184	53 184		
Autres dettes	168 845	168 845		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 532 293	876 320	655 974	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	367 660			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

12 – CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	452
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 220
Dettes fiscales et sociales	226 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 156 845 €)	168 845
TOTAL	422 200



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**13 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	978 396
TOTAL	978 396

Répartition par marché géographique	Montant
France	978 396
TOTAL	978 396

14 – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires figurant au compte de résultat	Montant HT
Honoraires de certification des comptes	4 200
Honoraires des autres services	
TOTAL	4 200

15 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

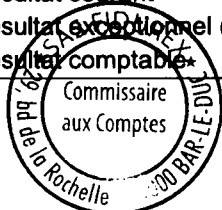
La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

16 – INCIDENCES DES EVALUATIONS DEROGATOIRES

	Montant
Résultat de l'exercice	1 075 582
Impôt sur les bénéfices	- 36 488
Résultat avant impôts	1 112 070
Variation des provisions réglementées :	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 112 070

17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 111 960	36 461
Résultat exceptionnel (participation et intéressement)	110	28
Résultat comptable	1 112 070	36 488



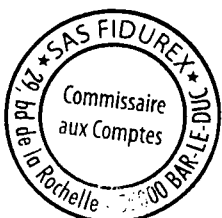
18 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant	Impôt
Provisions réglementées		
Autres : étalement PV lease-back		
TOTAL	0	0
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		
Provisions non déductibles l'année de la dotation		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
TOTAL	0	0
Estimation du montant de la dette future d'impôt		

Le taux d'impôt sur les Sociétés retenu correspond à 25%.

19 – OPTION POUR L'INTEGRATION FISCALE

Option pour l'intégration fiscale entre la SAS MILER PARTICIPATIONS et ses filiales, les SAS ETS MILER et CORNILLON. L'option retenue est la comptabilisation de l'impôt dû comme si les sociétés filles étaient imposées séparément.



AUTRES INFORMATIONS

20 – ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITES

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite, s'élèverait à 38 428 €.

Le pourcentage de probabilité de présence tient compte d'une rotation moyenne du personnel. L'âge de départ en retraite est retenu à 65 ans.

Le montant des droits est majoré de cotisations sociales estimées à 40 %.

Le taux de progression des salaires est de 2 % constant.

Le taux d'actualisation est de 3,62 %.

Les calculs ont été faits dans le respect des indemnités prévues par la convention collective dite « Commerce de gros ».

Table de mortalité utilisée est la INSEE 2018-2020.

21 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions sur marchés	
Crédit-bail immobilier	
Crédit-bail mobilier	
Engagements en matière de pensions	38 428
Autres engagements donnés:	2 000 000
TOTAL	2 038 428
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	

Nantissement du compte titres financiers non cotés de 900 actions de la société 2ED à hauteur de 2 000 000 € au profit de :

- Emprunt CIC à hauteur de 1 300 000 €
- Emprunt BPALC à hauteur de 700 000 €

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	0
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	



22 – EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés / Ouvriers	1
TOTAL	4

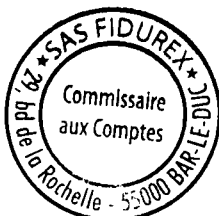
23 – IDENTITE DE LA SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS MILER PARTICIPATIONS
 ZAC de Salvanges
 55 014 BAR LE DUC

24 – TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Filliales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS ETS MILER	3 510 000	14 647 581	100	933 751	933 751			48 931 768	1 811 356	1 000 000
SAS 2ED	100 000	2 747 189	90	2 837 700	2 837 700			17 115 238	477 361	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI DU MOULIN	230 124	74	33	90 000	90 000			46 707	42 198	12 812
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Les informations relatives aux filiales datent du 31 mars 2023 (sauf SCI du MOULIN : 31/12/2022).



RAPPORT SPECIAL

FIDUREX

Membre de la Compagnie Régionale de l'Est

29 boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

Société de Commissariat aux Comptes

SECEF

Membre de la Compagnie Régionale de l'Est

3 Rue de Turique
54000 Nancy

Société de Commissariat aux Comptes

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023****Société par Actions Simplifiée MILER PARTICIPATIONS****ZAC DE SALVANGES – SAVONNIERES DEVANT BAR 55000**

RCS BAR.LE.DUC B 338 143 670

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.227-10 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- **Première convention** :

Personnes concernées : Monsieur Bernard et Thomas MILER

Nature et objet : Accord intéressement

Modalités :

Le 17 septembre 2021 a été signé un accord d'intéressement au profit de l'ensemble du personnel de la société pour 3 années portant sur 2011/2022, 2022/2023 et 2023/2024.

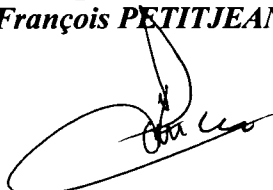
Le versement ne peut s'effectuer que lorsque le résultat courant avant impôts et intéressement est au minimum égal à 2% du chiffre d'affaires hors taxes. L'intéressement sera réparti proportionnellement aux salaires. La prime globale d'intéressement sera de 0% à 5% du résultat avant impôts (RCAI) en fonction du ration RCAI / CA. Le montant étant limité à 20% de la masse salariale.

C'est à ce titre que Monsieur Bernard et Thomas MILER ont chacun perçu 28 945,47€ d'intéressement sur l'exercice 2022/2023. Cette somme a été constatée dans les comptes de la société

Fait à Bar le Duc et Nancy, le 12 Septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes,

FIDUREX
François PETITJEAN



SECEF
Alain MIGOT



Miler Participations
SAS au capital de 141.312 Euros
Siège social : Zone Commerciale de Salvanges
Savonnières devant Bar (Meuse)
338.143.670 RCS Bar-le-Duc

Exercice clos le 31 Mars 2023

Proposition d'affectation du résultat

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice, augmenté du report à nouveau créditeur, de la manière suivante :

Origine

- résultat de l'exercice :	1.075.582 €
- report à nouveau créditeur :	500.000 €

Affectation

- aux associés à titre de dividendes, la somme de	211.968 €	
- au poste de réserves ordinaires, la somme de	863.614 €	
- le solde au report à nouveau, soit	500.000 €	
	-----	-----
Total	1.575.582 €	1.575.582 €

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 24 € et sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale.

L'assemblée générale prend acte :

- que le capital de la société est divisé en une seule catégorie d'actions ;
- que le dividende versé aux associés personnes physiques domiciliées en France est soumis, au choix de l'associé : (i) soit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % mis en place par l'article 28 de la Loi de finances pour 2018, prélèvements sociaux compris, (ii) soit, sur option expresse et irrévocable exercée dans la déclaration de revenus et après application de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, prélèvements sociaux en sus ;
- que s'agissant du dividende versé aux associés personnes physiques domiciliées en France, un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 % est prélevé à la source à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu – sauf dispense compte-tenu du montant du revenu fiscal de référence de l'associé – et que les prélèvements sociaux, au taux actuel de 17,2 %, faisant également

l'objet d'une retenue à la source, il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques ;

- qu'en conséquence, et sous réserve de l'application de la dispense de prélèvement du PFNL susvisée, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'au titre des trois exercices précédents, le montant global des dividendes distribués, le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction s'est élevé à :

Exercice clos	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/03/2020	0 €	0 €	0 €
31/03/2021	99.383 €	99.383 €	0 €
31/03/2022	211.968 €	211.968 €	0 €

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2023.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

